

monde. Les efforts conjugués de cet ancien journaliste, père de quatre enfants, et de son équipe, ont permis de mener des enquêtes minutieuses ayant abouti notamment à l'arrestation et l'emprisonnement de pédophiles ou à la libération de 153 jeunes birmanes livrées à la prostitution. Membre de la Commission cantonale de prévention des mauvais traitements, il lutte sans relâche contre l'inacceptable. En 1993, le C.I.D.E. a obtenu le Prix des Droits de l'Homme.



Georges Glatz

**- Vous avez été journaliste. Comment en êtes-vous venu à vous occuper de l'enfance maltraitée?**

Mon métier m'a confronté à des douleurs d'enfants qui m'ont traumatisées. Tout a commencé lorsque je me trouvais en Ouganda, alors en guerre, pour préparer une émission pour «Temps Présent». Il faisait froid. Nous, membres de l'équipe, étions chaudement habillés, bien logés. Mais les enfants, là-bas, étaient nus, dénutris. Ils se tenaient serrés les uns contre les autres, pour se protéger du froid. Chaque matin, lorsqu'ils étaient appelés pour venir manger une noix de coco avec une bouillie, l'un ou l'autre restait par terre, mort de froid ou de faim.

En rentrant, l'avion manquait de place, et nous avons été installés en première classe où du champagne nous a été servi. Par le hublot, nous pouvions voir ces enfants, alors que nous buvions notre champagne. Ça a été un véritable traumatisme pour moi.

**- Quelle est la situation de la Suisse au niveau de la pédophilie?**

Dans notre pays, il y a beaucoup d'affaires de pédophilie intrafamiliale. Elles impliquent un homme de la famille, le père, le grand-père, un oncle, ou un ami. Ces affaires causent les mêmes dégâts ici qu'en France ou en Belgique.

**- Selon vous, il existe différentes sortes de pédophilie?**

Oui. Il faut faire une distinction au niveau des différents aspects du phénomène.

Le premier cercle concerne ce dont je viens de parler. Le deuxième cercle regroupe les cas d'agression à l'aveuglette, heureusement peu répandue. Elle concerne des malades, qui agressent les enfants. Ces cas se soldent malheureusement le plus souvent par la mort de l'enfant.

Dans le troisième cercle, il est question de pédophilie institutionnelle. Il s'agit de gens qui se mêlent aux pro-

fessionnels du monde de l'enfance, ou dont les activités les mettent en contact avec eux. Je pense à des éducateurs, des responsables scouts, des prêtres donnant le catéchisme etc. Le dernier cercle parle de pédophilie industrielle, économique. Le sexe est un marché juteux. Et plus le produit est illicite, plus il rapporte de l'argent. Les réseaux de prostitution sont aux mains d'organisations mafieuses, très structurées.

Là encore, il y a des classements. Il va de la pédophilie classique à celle qui propose des modèles particuliers, de type sadomasochiste.

Autrefois les images que l'on trouvait sur Internet montraient des enfants nus. Aujourd'hui, nous atteignons une escalade dans l'horreur. Elles présentent des enfants torturés.

**- Cela semble sans limite...**

Il existe même un CD Rom, que j'ai consulté, réalisé en plusieurs langues. En page de couverture, se trouve la photo d'un enfant attaché et fouetté. Et son titre est: «Comment mieux torturer les enfants».

Le sujet est terrible, mais il faut en parler. Certains enfants qui disparaissent en Europe se retrouvent pris dans ces réseaux.

Mais beaucoup de ceux dont les images circulent proviennent d'une filière d'enfants pris dans les pays de l'Est. On fait miroiter à leurs parents le fait que des familles vont les prendre en charge. Ce sont de fausses filières d'adoption, où des organisations mafieuses ayant noyauté des centres d'enfants abandonnés.

Les enfants de l'Est sont des proies toutes désignées pour les trafiquants. Il faut être lucide: pour beaucoup, l'enfant «ne vaut rien aujourd'hui», même si cette phrase paraît terrible.

Certains Etats ne s'en préoccupent pas. Mais c'est un devoir humanitaire de protéger les enfants. Même si de nombreux pays ayant signé la Convention des Droits de l'Enfant, ne l'appliquent pas.

**- Quels sont les moyens d'intervention du C.I.D.E.?**

Il faut d'abord rappeler que nous ne disposons d'aucune subvention régulière, et que nous ne sommes pas soutenus par l'Etat. Nos ressources sont d'ordre privé, et nous avons quelques donateurs. Nos moyens sont donc limités.

Actuellement, nous sommes envahis de demandes provenant surtout de France, et de mères se réfugiant en Suisse pour protéger leurs enfants car la justice ne les soutient pas. Pour les prendre en charge, nous voulons que les enfants soient scolarisés et qu'ils disposent d'un soutien scolaire.

Nous permettons alors aux mères d'avoir des consultations juridiques. Mais nous avons aujourd'hui une nouvelle option. Le canton de Vaud a accepté de créer une cellule de crise pour aider ces mères. Nous avons pu sensibiliser le monde politique suisse et français. C'est une bonne chose. Le C.I.D.E. va donc avoir plus de temps pour reprendre les enquêtes de fond qui nous ont déjà permis d'arrêter notamment un pédophile suisse qui opérait au Sri Lanka. Nous travaillons en ce moment sur un réseau pédophile français, de type satanique. Mais nous avons peu de moyens.

**- Devant l'ampleur et l'horreur de la tâche, ne vous sentez-vous pas parfois découragé?**

Cela m'arrive. Ce qui me prend beaucoup d'énergie et me déçoit souvent, ce sont les attaques personnelles dont je fais l'objet. Cela me fatigue. Mais mon rêve serait de pouvoir quitter le C.I.D.E., et qu'il continue à poursuivre sa tâche sans moi. Là, je pourrai me dire que j'ai réussi quelque chose.

**Propos recueillis par Martine Bernier**

CIDE, av. Florimont, 24,  
1006 Lausanne - Tél. 021 311 51 51  
Email: info@cide.org  
Site: www.cide.org

contre la cybercriminalité avec un effectif réduit de neuf à sept personnes. Et dans le public, règne comme un malaise. La guerre contre une criminalité aussi odieuse ne justifie-t-elle pas que soient mis à disposition des moyens plus conséquents? Georges Glatz estime à environ 200'000 le nombre de sites à caractère pédophiles en circulation. La tâche est énorme. La nausée aussi.

**Martine Bernier**

PRO FAMILIA VAUD

## Dossier bénévolat

**Un instrument indispensable pour reconnaître et valoriser les compétences mobilisées et acquises dans l'engagement bénévole.**

- Mme Dupuis fait partie d'un groupe de bénévoles qui proposent des services polyvalents (transports, visites à domicile, etc.).
- Mme Meyer propose une aide aux devoirs aux enfants qui «peinent» à l'école.
- Monsieur Monnier entraîne les juniors du club de foot de son village.
- Mme Barras effectue régulièrement des observations pour la station ornithologique de sa région.
- Mme Fernandez siège au Comité d'une garderie qu'elle a mis sur pied il y a plusieurs années avec deux autres mères de son quartier.

Outre le fait de s'ouvrir aux autres, l'engagement bénévole mobilise toute une série de compétences.

Par exemple, l'esprit d'initiative, l'autonomie, la créativité, la souplesse, l'esprit d'équipe, la capacité à gérer des conflits, la facilité à communiquer, sont des compétences personnelles et sociales.

Les aptitudes liées à la planification, à l'organisation et à la gestion renvoient aux compétences méthodologiques.

Quant aux compétences professionnelles, ce sont celles que les «pro» de l'informatique mobilisent lorsqu'ils viennent installer «internet». Ce sont celles que des juristes mobilisent lorsqu'ils soutiennent des requérants d'asile.

2001 a été l'Année internationale du bénévolat et cela a été notamment l'occasion de permettre, au plan national, une reconnaissance «officielle» des compétences mises en œuvre dans les activités bénévoles avec le Dossier bénévolat. Publié simultanément en français, italien et allemand, ce dossier permet aux bénévoles de repérer et de faire attester par l'organisation au sein de laquelle ils apportent leur concours les compétences qu'ils mobilisent.

Le Groupe Romand de Promotion du Bénévolat (GRPB), à l'image de ce que réalise aussi les deux autres régions linguistiques, a décidé d'organiser plusieurs journées d'information\* et de préparation à l'utilisation du Dossier bénévolat.

Ces journées sont tout particulièrement destinées aux personnes responsables de bénévoles dans les associations, institutions, groupes, faisant appel à des bénévoles.

Les grandes institutions, les hôpitaux, EMS, etc., peuvent aussi solliciter les membres du GRPB qui se mettent à disposition pour des séances d'informations, des ateliers, etc., ayant pour but de découvrir et d'utiliser ce dossier en tenant compte du contexte institutionnel spécifique.

● La journée du 14 novembre est déjà complète mais d'autres journées sont prévues en 2003 et les lecteurs de «l'entraide» seront tenus au courant.

**Marie-Chantal Collaud  
Permanente ACTION BÉNÉVOLE**

Pour toute information complémentaire, pour commander ce dossier (il coûte Fr. 5.- plus les frais de port), prendre contact avec ACTION BÉNÉVOLE  
Secrétariat du Groupe Romand de Promotion du Bénévolat  
Lausanne, Tél. 021 646 21 96, fax 021 646 18 97, w

**ASSOCIATION  
avec**  
centre d'appui à la vie associative  
av. Ruchonnet 1 CH-1003 Lausanne  
tél. +41 21 646 21 96 www.association-avec.ch